



Ministère de la Culture
à l'attention de Françoise Nyssen
Ministre de la Culture
3, rue Valois
75 001 Paris

Paris, le 18 décembre 2017

Objet : Lettre ouverte relative à la prime de fin d'année 2017

Madame la Ministre,

Les personnels titulaires rémunérés par le ministère de la Culture percevront sur la paye de décembre un complément indemnitaire annuel (CIA) d'un montant forfaitaire

- de 330 euros pour tous les agents de catégorie C et B,
- de 700 euros pour les agents de catégorie A, à l'exception des emplois fonctionnels, des administrateurs civils et des attachés qui bénéficieront, quant à eux, de CIA « modulables revalorisés », d'après le service des ressources humaines (SRH).

A l'image du dialogue social dans notre ministère, cette information n'a été communiquée que très tardivement aux représentants des personnels : fin novembre, quand les payes de décembre étaient déjà lancées !

Tout aussi préoccupant fut le mutisme de votre Directrice-adjointe de Cabinet, chargée des relations sociales, interrogée sur ce point à de multiples reprises lors du dernier Comité technique ministériel du 4 décembre. Il était limpide pour toute l'assemblée que le Cabinet, lui aussi, avait été mis devant le fait accompli !

Mais nous ne nous étendrons pas ici sur les méthodes peu recommandables des responsables de cette affaire. Nous souhaitons avant tout vous entendre sur le fond.

Si ces mesures peuvent paraître positives à un néophyte, elles ne restent pas moins, en effet, extraordinairement maladroites, voire grossières à l'endroit de la communauté de travail.

Venez donc expliquer dans les bureaux, sur le terrain, Madame la Ministre :

- que la création d'une prime de fin d'année, « permise par les marges de fin de gestion » comme l'indique le SRH, laisse sur le sable quelques centaines de contractuels eux aussi rémunérés par le ministère de la Culture !
- qu'un écart si important, entre 330 et 700 euros, se justifie pleinement ! Les collègues de catégorie C et B travailleraient-ils deux fois moins ?
- que, Françoise Nyssen Ministre, on ne discute plus comme avant avec les organisations syndicales de ces primes de fin d'année.

Ajoutons enfin qu'avant vous, un Ministre plus averti avait décidé l'octroi d'une prime de fin d'année égale pour tous pour l'ensemble des personnels de la Culture, établissements publics compris. Ceux-ci ont de la mémoire !

Entendez-le donc : tout le gloubi-boulga technocratique qui entoure la mise en place de cette prime de fin d'année vous conduit à commettre, Madame la Ministre, de regrettables erreurs !

Halte aux discriminations ! ... puisqu'il paraît que c'est votre priorité Madame la Ministre !

Le Comité technique ministériel se réunit à nouveau le 20 décembre. Nous vous demandons de donner instruction au Cabinet et aux services de rouvrir, lors de cette séance, toute la concertation qui s'impose autour de ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.



Valérie Renault
secrétaire générale



Jean- Paul Leonarduzzi
secrétaire général adjoint